



SOMMAIRE

Mot du maire	1	Atelier sur le compostage	9
Règlement ventes-débarras	4	Internet haute vitesse	9
Avis aux propriétaires de quai	5	Route des sommets	10
Inspecteur en bâtiment et en environnement ...	5	Garderie en milieu familial	11
Stationnement Chemin du Lac	5	«Les bons coups»	11
Offre d'emplois OTJ de Piopolis	6	Société du patrimoine	12
Comité qualité environnement	6	AFÉAS	12
Subvention Rénovillage 2008	7	Club du bon temps, FADOQ de Piopolis	13
Programme subvention de couches	8	Nouvelles de la Fabrique	13
Programme subvention de composteurs	8		

MOT DU MAIRE

L'ÉVALUATION ET LA TAXATION

À Piopolis, comme dans plusieurs autres municipalités de la MRC du Granit et de la province du Québec, la réception du compte de taxes a provoqué, chez une partie de la population, des réactions importantes. L'augmentation moyenne de 48% de la valeur du rôle triennal d'évaluation est à l'origine de ces « surprises ».

Le Conseil est très conscient de la situation et des inconvénients que cela occasionne pour certains d'entre vous. Voici quelles mesures que nous avons prises :

- préparation d'un budget qui augmente les revenus de la Municipalité d'environ 18% pour un budget total de 788 646 \$ afin de faire face à l'augmentation de nos dépenses et à nos besoins en immobilisation.

Nous avons reporté d'une année la finalisation du remplacement des fenêtres de l'édifice municipal;

- réduction de 0.13 \$ du taux des taxes foncières afin d'ajuster nos revenus à nos dépenses;
- rencontre avec les évaluateurs de la MRC pour mieux comprendre les procédures que la loi provinciale leur demande de suivre. L'évaluation des propriétés essaie de s'approcher le plus possible de la valeur marchande réelle. Pour cela, en suivant une procédure complexe, elle s'appuie sur les transactions immobilières réalisées récemment dans la municipalité ou dans la région.

Certaines formules de taxation, utilisées entre autres aux États-Unis, permettent de taxer différemment les résidents et les non résidents ou encore de limiter l'augmentation annuelle du montant de taxes foncières. Au Canada et au Québec, les lois ne permettent pas ces formules. Parmi les solutions possibles au Québec, il y a l'hypothèque inversée et la marge de crédit hypothécaire. Votre institution financière peut vous fournir des informations sur ces outils financiers. Si vous avez des solutions à nous proposer, n'hésitez pas à nous en faire part.

L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil s'apprête à adopter quatre règlements pour la protection du lac Mégantic et de ses tributaires. Ces règlements vont porter sur :

1) Le contrôle des installations septiques : la Municipalité prendra les moyens nécessaires pour s'assurer que les installations sont conformes aux lois et règlements en vigueur.

2) L'usage des engrais et des pesticides : certains pesticides seront autorisés dans des circonstances bien précises et les engrais seront interdits près du lac et des cours d'eau.

3) **Le contrôle de l'érosion** : afin d'éviter que la terre mise à nue soit lessivée vers les cours d'eau et le lac, créant ainsi une sédimentation dommageable.

4) **La « renaturalisation » des rives** : il interdira tous travaux sur la rive, même la coupe du gazon et demandera aux propriétaires de planter des arbustes ou des arbres afin de retenir et d'absorber le phosphate.

Nous souhaitons que ces règlements soient tous en vigueur pour l'été 2008. Le Comité qualité environnement de Piopolis a consacré beaucoup d'énergie à la préparation de ces documents afin qu'ils soient respectueux de l'environnement et des citoyens et citoyennes qui y vivent, quelque soit leurs activités : agriculteurs, forestiers, villégiateurs, etc. Merci mille fois à ces bénévoles qui n'ont pas ménagé les efforts pour que les règlements correspondent aux besoins et aux exigences de l'ensemble de notre population.

Soyez rassurés, Piopolis ne sera pas la seule à se soucier de la protection du lac. Les autres municipalités qui font partie du bassin versant du lac Mégantic sont, elles aussi, très intéressées à une réglementation comparable à celle que notre village s'apprête à adopter. Dès que les documents seront finalisés, nous vous informerons des mesures qui seront prises pour améliorer notre protection de l'environnement.

ÉGOUTS ET AQUEDUC

Nos ingénieurs conseils Roy, Vézina et associés de Québec nous ont remis leur étude des coûts pour le projet d'aqueduc et d'égout de la Municipalité. Plusieurs scénarios ont été analysés. La prochaine étape consiste à soumettre ces évaluations de coûts au ministère des Affaires municipales et des Régions pour connaître avec précision les montants de subventions qui seront accordés à Piopolis. Après, le projet sera présenté à la population qui aura par la suite à se prononcer sur un règlement d'emprunt

pour financer les travaux. Enfin, avec l'accord des citoyens et des citoyennes, ce sera la préparation des plans et devis, l'appel de soumissions pour un entrepreneur et la réalisation des travaux vraisemblablement à l'été 2009.

CROISIÈRES À PIOPOLIS

Les Croisières Le Coudrier-Mégantic organiseront des excursions à partir de Piopolis cet été. L'heure de départ sera à 10h45 au quai du Village. Les dates retenues sont le dimanche 8 juin (date à confirmer) dans le cadre du Tour cycliste ainsi que les samedi 21 juin, 5 juillet, 19 juillet, 2 août et 16 août.

Pour la croisière touristique commentée de 90 minutes au départ de Piopolis, voici les prix n'incluant pas les taxes.

- 20,99\$ par personne de 17 ans et plus
- 18,99\$ par étudiant et aîné
- 10\$ par enfant de 6 à 17 ans
- 51,99\$ par famille (2 adultes et enfants)
- Gratuit pour les 0 à 5 ans

Pour la croisière au départ de Lac-Mégantic avec escale de 2h30 à Piopolis, les prix pour les différentes catégories d'âges sont les mêmes que ceux mentionnés ci haut.

Marc Beaulé, maire

RÈGLEMENT VENTE-DÉBARRAS

Ce nouveau règlement est en vigueur depuis le 7 février 2008. Maintenant, un permis doit être émis pour pouvoir effectuer une vente-débarras. Il est au coût de 10.00\$ et il est payable à l'avance. Le permis est valable

pour une durée de deux (2) jours consécutifs. Un particulier qui fait une vente-débarras ne peut obtenir plus de deux (2) permis pour le même endroit au cours d'une même année civile. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous présenter au bureau municipal aux heures d'ouvertures pour consulter le règlement. Vous pouvez aussi le trouver sur le site web de la Municipalité au www.piopolis.ca

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE QUAI

Le permis sur les quais a pour but de s'assurer que ces installations respectent la réglementation. Ce permis doit être demandé une seule fois. Si des modifications sont apportées au quai, un nouveau permis doit être demandé.

Gilles Blais, inspecteur en bâtiments et environnement

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Pour toute information relative aux règlements d'urbanisme ou pour une demande de permis, vous devez vous adresser à notre inspecteur en bâtiment et environnement, M. Gilles Blais. Depuis le 1^{er} avril, il est au bureau municipal les mardis de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00. Pour le rejoindre ou pour prendre rendez-vous, veuillez composer le 819-583-3953.

STATIONNEMENT CHEMIN DU LAC

Il sera dorénavant permis de stationner sur le chemin du Lac, seulement du côté du lac, pour la période du 15 mai au 15 octobre.

OFFRE D'EMPLOIS OTJ DE PIOPOLIS

Deux postes sont disponibles. Premièrement, un poste de coordonnateur(trice) qui sera sous la supervision de la directrice générale. Le titulaire de ce poste est responsable de la planification et de la préparation des activités. Également, il anime celles-ci, collabore avec l'équipe Québec en forme, voit à la sécurité des enfants et assure un suivi auprès des parents. Les exigences du poste sont : un intérêt certain pour les enfants, détenir un sens de l'organisation, être créatif ou créative, être autonome et posséder la capacité à motiver les autres.

Le deuxième poste est celui de moniteur(trice) qui sera sous la supervision de la directrice générale et du coordonnateur(trice). Le titulaire de ce poste offre du soutien au niveau de l'animation et voit à la sécurité des enfants. Les exigences sont : un intérêt certain pour les enfants, être dynamique et enthousiaste et posséder la capacité à motiver les autres.

Les candidats et les candidates intéressés devront remplir le formulaire de demande d'emploi disponible au bureau municipal aux heures d'ouverture ou sur le site Internet à l'adresse suivante : www.piopolis.ca dans la section accueil→services municipaux. Les formulaires de demande d'emploi dûment remplis seront acceptés au plus tard le jeudi 1^{er} mai 2008.

COMITÉ QUALITÉ ENVIRONNEMENT DE PIOPOLIS (CQEP)

Des produits écologiques sont en vente au Magasin général de Piopolis. Deux marques sont présentes sur les étalages. Voici les marques et leurs utilisations.

Marques	Utilisations
Bionature	Détergent à lessive (utilisable pour tous les types de laveuse)
Bionature	Liquide à vaisselle (pour lavage à la main)
Daki	Nettoyant tout usage
Daki	Nettoyant salle de bain
Daki	Nettoyant toute surface (concentré)

Cette liste est non exhaustive, celle-ci va évoluer dans le temps avec l'ajout de nouveaux produits qui viendront compléter cette gamme écologique. Un grand merci à la famille Adzik qui, par leur prise de position, contribue à la qualité de notre lac. Si nous travaillons tous ensemble à faire les bons choix pour notre environnement, la qualité de celui-ci n'en sera que meilleure.

De plus, la nouvelle parution du journal *Vert-Piopolis* volume 1, no 2 est jointe à *l'Échos de Piopolis*. Bonne lecture!

Pour terminer, un bon de commande est intégré à la fin du journal pour les riverains du lac Mégantic pour qu'ils puissent revégétaliser leur propriété. Ceci est une initiative du CQEP ainsi que de la municipalité.

SUBVENTION RÉNOVILLAGE 2008

Voici les nouveaux critères d'admissibilité compte tenu que ceux-ci ont changé depuis l'année dernière. Les personnes désirant demander une subvention doivent faire partie de la MRC du Granit et être propriétaire.

La valeur de TOUS les bâtiments sur le terrain (pas juste le bâtiment à rénover) doit être inférieure à 75 000\$. La subvention paie en pourcentage jusqu'à un maximum de 10 000 \$.

Le pourcentage est évalué en fonction du salaire brut des occupants de la maison (moins les gens gagnent, plus le % est élevé).

Donc, si vous possédez tous ces critères et que vous voulez d'autres informations, contactez la MRC au 819-583-0181. Lors de l'appel téléphonique, vous devez connaître le montant de votre revenu de l'année précédente !

PROGRAMME SUBVENTION DE COUCHES DE COTON

Saviez-vous qu'au Québec, près de 600 millions de couches par année sont jetées au dépotoir? Le temps de décomposition d'une couche jetable est de 300 à 500 ans. De ce fait, le Conseil municipal désire encourager la mise en place d'une politique environnementale et familiale au sein de la communauté piopolissoise. Donc, il a décidé d'adhérer au programme de subvention de couches de coton.

Celles-ci ne sont plus ce qu'elles étaient. Maintenant, elles sont préformées aussi simple à mettre qu'une couche jetable. Elles se ferment par velcro et il y a des élastiques aux cuisses et à la taille. De plus, les couches de coton génèrent une économie d'environ 1 500.00\$ par enfant. Ce programme est réservé aux résidents permanents de Piopolis qui sont des parents d'enfant de moins de 6 mois.

Les couches de coton doivent être achetées à la boutique le Chiffonnier de la Ressourcerie du Granit au 2969, rue Laval Nord à Lac-Mégantic. Sur présentation de la preuve d'achat, la subvention municipale est de 50% des coûts avant taxes pour une limite maximale de 200\$.

PROGRAMME SUBVENTION DE COMPOSTEURS

Les matières organiques, résidus de cuisine et de jardin, représentent à elles seules plus de 40% du volume du sac vert par famille de quatre personnes chaque année, soit environ 675 kilogrammes par année. Le Conseil municipal désire encourager la mise en place de pratiques

écologiques au sein de la communauté piopolissoise, c'est pourquoi il a mis en place un programme d'accès à des composteurs.

Il est réservé uniquement aux propriétaires de Piopolis afin de subventionner l'achat d'un composteur par propriété habitable. Toute personne admissible doit nécessairement utiliser ce composteur à Piopolis.

Le composteur doit être acheté à la boutique Le Chiffonnier de la Ressourcerie du Granit au 2969, rue Laval Nord à Lac-Mégantic. Sur présentation de la preuve d'achat, la Municipalité accordera une subvention équivalente à 50% du coût avant taxes.

ATELIER SUR LE COMPOSTAGE

En lien avec le programme de subvention de composteurs, un atelier sur le compostage est prévu le samedi 31 mai à 10h00 à la salle municipale. La présentation sera effectuée par Raymond Piette, responsable du service environnement de la MRC du Granit.

INTERNET HAUTE VITESSE

Depuis plusieurs années, nous essayons d'obtenir le service Internet haute vitesse pour tous les citoyens de Piopolis. À ce jour, la solution la plus intéressante serait que la Municipalité de Piopolis, en association avec les municipalités voisines, devienne distributeur de service Internet haute vitesse comme cela se fait dans certaines régions du Québec. (exemple : Nouvelle en Gaspésie). La technologie serait les ondes WI-MAX (signal «dédié» par opposition à un signal partagé) qui permettent des communications plus rapides que ce qui existe habituellement sur le marché.

Si le nombre de personnes intéressées est suffisant, voici ce qu'il en coûterait : les frais d'installation seraient environ 150 \$ et les frais mensuels seraient moins de 50 \$. Les frais mensuels comprennent les coûts associés au service Internet, aux équipements et au service à la clientèle.

Si vous êtes intéressés par ce projet qui pourrait se réaliser cette année, faites-le-nous savoir avant le 25 avril en donnant votre nom au bureau municipal par téléphone au 819-583-3953 ou par courriel : mun.piopolis@axion.ca Parlez-en à vos voisins! Plus nous serons nombreux, plus le projet a des chances de se réaliser à court terme. Pour informations supplémentaires, contactez le bureau municipal ou Marc Beulé au 819-583-3953.

ROUTE DES SOMMETS

En 2007, le CLD de la MRC du Granit obtenait l'autorisation du ministère du Tourisme d'implanter une route touristique sur son territoire. L'itinéraire a pour nom la Route des Sommets et parcourt essentiellement la MRC du Granit. D'une longueur de 157 km, la Route des Sommets traverse 15 municipalités qui offrent, tour à tour, différents services et diverses expériences aux visiteurs. Tout au long de son parcours, la Route des Sommets met en valeur les magnifiques paysages que nous offrent les plus hautes montagnes du sud-est du Québec et nous amène au bord des lacs majestueux de notre belle région. C'est pourquoi vous verrez bientôt en bordure des routes, qui forment le trajet de la Route des Sommets, un nouveau panneau bleu représentant les montagnes, l'eau et le ciel étoilé. Une carte routière de la Route des Sommets sera disponible au début de l'été.

Afin d'offrir une image accueillante aux visiteurs et susciter leur intérêt, la Municipalité de Piopolis, partenaire de la Route des Sommets, installera

dans la halte du village (conditionnellement à l'obtention de l'aide financière de Tourisme Québec), au mois d'août 2008, un panneau d'information indiquant les activités et les services offerts sur son territoire. On retrouvera également la carte de la Route des Sommets, la carte de la Municipalité et un tableau donnant des informations sur la population, la date de constitution, l'emblème floral et la devise de la municipalité ainsi que la découverte d'un paysage magnifique que les citoyens voudront bien partager avec les visiteurs.

Il existe présentement au Québec 12 routes touristiques dont, dans les Cantons-de-l'Est, la Route des Vins et le nouveau Chemin des Cantons inauguré l'an dernier. La Route des Sommets, dernière route possible des Cantons-de-l'Est selon la Politique du ministère du Tourisme, est fière de se joindre à cette offre touristique et entend bien, au fil des ans, être à la hauteur de ses découvertes ! Si vous souhaitez en savoir plus sur la Route des Sommets, contactez : Nil Longpré, commissaire au tourisme au CLD de la MRC du Granit au (819) 583-4411, poste 225 ou par courriel : nil.longpre@cldgranit.qc.ca ou bien Lucie Blanchard, agente de développement pour la Route des Sommets au (819) 583-5515 ou par courriel : lucie.blanchard@cldgranit.qc.ca

GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL

Si le travail à la maison vous intéresse et que vous portez un vif intérêt pour les enfants, le bureau coordonnateur Sous Les Étoiles peut vous guider dans le démarrage de votre nouvelle entreprise. Vous pouvez rejoindre Murielle Bélanger au 819-583-3000.

«LES BONS COUPS»

Dans la nouvelle rubrique «Les bons coups», vous aurez l'opportunité de féliciter ou de complimenter une citoyenne ou un citoyen qui, par ses

actions, a su susciter votre admiration. Faites-le-nous savoir! Par contre, si les suggestions sont nombreuses, nous ne pouvons pas nous engager à toutes les diffuser du fait que la parution de *l'Échos de Piopolis* est de 4 fois par année en moyenne.

Les premières félicitations vont à la ferme Vieux Village. Lors de la grande finale canadienne annuelle du circuit des compétitions où est présentée l'élite Ayrshire provenant de toutes les provinces à la fin de l'année 2007, la famille Foley s'est très bien démarquée. Elle a remporté les bannières «meilleur éleveur» et «meilleur exposant» du Canada tant au niveau junior que senior. De plus, la prestigieuse rosette «premier prix» du plus bel exposant leur a été décernée pour la propreté des animaux, les décorations et la courtoisie envers les visiteurs. Encore une fois bravo!

SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE

La Société du patrimoine de Piopolis a officiellement lancé sa campagne de financement en offrant à toute la population une carte de membre au coût de 10.00\$. Le 28 mai se tiendra à la salle municipale à 19h30, la première assemblée générale de la Société du patrimoine. En plus de l'adoption des statuts et règlements, nous procéderons à l'élection du conseil d'administration.

Ne perdons jamais de vue que le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettrons aux générations à venir.

AFÉAS

Un petit retour sur l'évènement «Lac et village en fête» qui a eu lieu le 9 février 2008. Celui-ci a été un franc succès. De plus, près de 200 repas ont été servis au cours de la journée. Je voudrais remercier tous les

bénévoles qui se sont impliqués dans notre festival. Vous pouvez aller voir les photographies sur le site Internet de la Municipalité au www.piopolis.ca

Jeannine Guérin Grenier, présidente de l'AFÉAS de Piopolis

CLUB DU BON TEMPS, FADOQ DE PIOPOLIS

Pour une deuxième année consécutive, le réseau FADOQ (Fédération de l'Âge d'Or du Québec) est fier de s'associer à Opération Enfant Soleil pour aider les enfants malades. Nous vous invitons à participer à cette levée de fonds. Votre geste fera toute la différence! Une petite banque à cet effet est placée au Magasin Général et au bureau municipal pour y déposer vos dons.

Nous vous invitons également à vous joindre à nous pour le repas du midi lors du dernier mercredi du mois soit le 30 avril prochain. Comme à l'habitude, apportez soit un sandwich ou une salade. Tout le reste soupe, boisson et dessert vous seront offerts par votre Club du bon temps, FADOQ de Piopolis. Nous profiterons de cette rencontre pour tenir l'assemblée générale.

Nous souhaitons vivement votre présence et votre participation à cette occasion. Bienvenue parmi nous!

Fernande Arguin, secrétaire

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

Un petit rappel : C'est le samedi 24 mai à 9h00 que se fera la cueillette de vos cannettes et de vos bouteilles. Merci de les accumuler! L'objectif est d'atteindre 500.00\$ lors de cette cueillette. À suivre... La responsable de cette activité est Bibiane Lafontaine au 819-583-3832.

C'est le samedi 28 juin 2008 que se tiendra le tournoi de Golf au profit de l'église. Il y aura possibilité de se joindre aux golfeurs pour le souper au Club de Golf. Pour des informations supplémentaires, vous pouvez rejoindre Luc Bourgault au 819-583-1286 ou Florian Grenier au 819-583-0270. De plus, cette activité ne vous empêche pas de revenir assez tôt à Piopolis pour assister à un des concerts du Festival Saint-Zénon-de-Piopolis à 20h00 à notre église. De plus, c'est cette même fin de semaine que la messe dominicale revient le dimanche à 9h30.

Tel que convenu, le Comité culturel revernira au complet le chœur de l'église, elle sera donc fermée du 20 au 30 avril. La messe du samedi 26 avril sera célébrée à la salle municipale. Merci encore une fois pour votre bonne compréhension et collaboration! Le grand ménage de l'église est prévu le mercredi 30 avril à 9h00. Les personnes bénévoles attitrées à cette corvée sont grandement désirées... et les autres sont les bienvenues. Jeannine G. Grenier en est la responsable.

Nouveauté : Dès cet été, il sera possible d'offrir aux familles endeuillées la possibilité de faire des dons à la Fabrique Saint-Joseph-des-Monts, secteur de Piopolis. Un reçu pour fin d'impôts sera disponible sur place ou par courrier selon le cas. Cela fait suite à la demande d'un citoyen qui désirait qu'à son décès, que l'on exprime sa sympathie par un don à son église natale à la place de fleurs traditionnelles.

SOS : Nous sommes à la recherche d'un fossoyeur. Si cette tâche vous intéresse, communiquez avec Lucie Fortier Grenier au 819-583-4714.

Bénévolement vôtre au service de la paroisse,
Diane Lafontaine, présidente du comité de gestion au 819-583-4431

Une invitation aux riverains du lac Mégantic
de la part de votre municipalité ainsi que du Comité qualité environnement de Piopolis

Procurez-vous des **plants et arbustes** à prix exceptionnel et profitez-en pour **revégétaliser votre propriété tout en contribuant à la santé de notre lac** ! Aidez-nous à restaurer la végétation des rives car, les végétaux en bordure des plans d'eau retiennent les sols qui peuvent être riches en phosphore et utilisent cet élément fertilisant pour leur croissance.

Veuillez svp compléter le bon de commande ici-bas et indiquez le nombre de plants et d'arbustes que vous désirez obtenir.

Bon de Commande

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Membre de l'APLM (Association pour la protection du Lac Mégantic) : **Oui** **Non**

L'association a pour mandat de protéger et de mettre en valeur la beauté naturelle du lac Mégantic et de son environnement pour les générations actuelles et futures. En devenant membre de l'APLM, vous contribuerez à la protection et à la mise en valeur de cette richesse collective précieuse qu'est le lac Mégantic.

Si vous désirez être membre (adhésion annuelle), veuillez inclure un montant additionnel de **20\$** au montant total de votre commande et bénéficiez de prix avantageux.

VENTE DE VÉGÉTAUX

Description :

Nom	Hauteur	Largeur	Terrain	Description	Lumière	Croissance
Myrique Baumier	1m	1m	Semi sec à humide	Aime les milieux humides (zone inondable), odeur de conifère, ses racines fixent l'azote atmosphérique	Soleil	Moyenne
Gaultheria procumbens (thé des bois)	0,15m	0,60m	Humide	Couvre sol dense	Ombre ou mi-ombre	Lente-moyenne
Vigne vierge	10m		Semi-sec à humide	Grimpante, feuillage rouge à l'automne	soleil	Très rapide
Rosier rugosa blanc	1,5m	1,5m	Normal, humide	Tiges très épineuses, fruits rouges	Soleil, mi-ombre	Rapide
Saule intérieur	3m	---	Humide, zone inondable	Aime les milieux humides (zone inondable), peut résister à l'action des glaces en mouvement	Soleil	Rapide
Vaccinium (canneberge) (Atoca)	30 cm	1m	Humide	Fruits rouges comestibles, excellent couvre sol, feuillage vert lustré devenant rouge en automne	Soleil	Rapide
Vaccinium (bleuet sauvage)	60 cm	60 cm	Sec à semi-sec	Baies bleues comestibles	Soleil	Moyenne

Viorne trilobé(Pimbina)	3m	4m	Semi sec à humide	Feuilles rouges en automne, gros fruits rouges comestibles, attire les oiseaux	Soleil, mi-soleil	Normale
-------------------------	----	----	-------------------	--	-------------------	---------

Prix :

Grandeur	15 CAVITÉS	1 GALLON
MEMBRE	3.00\$	8.00\$
NON MEMBRE	5.00\$	12.00\$

Commande :

NOM	QUANTITÉ	PRIX		TOTAL
		MEMBRE	NON MEMBRE	
Myrique Baumier				
Gaultheria procumbens (Thé des bois)				
Vigne vierge				
Rosier rugosa blanc				
Saule intérieur				
Vaccinium macrocarpon (canneberge)				
Vaccinium angustifolium (bleuet)				
Viorne trilobé Pimbina				

Sous-total : _____

Inclure un montant additionnel de **20\$** si vous désirez être membre de l'APLM

Total : _____

IMPORTANT :

Veillez joindre votre chèque du montant total de votre commande (au nom de l'Association pour la protection du Lac Mégantic (APLM)) **avec le bon de commande dans une enveloppe**. Faites parvenir l'enveloppe à l'adresse suivante : Association pour la protection du Lac Mégantic, C.P. 281, Lac-Mégantic, Qc, G6B 2S6

Les résidents (riverains) de Piopolis qui commanderont des plants devront venir les récupérer le samedi 7 juin 2008 en avant-midi (de 9h30 à 12h30) à la Municipalité de Piopolis. Les membres du Comité qualité environnement Piopolis se feront un plaisir de vous les remettre. Si vous ne pouvez être présent, assurez-vous qu'une personne pourra venir les récupérer pour vous. Aucun échange ne sera accepté.

N.B. : Cette année, les plants auront un plus gros diamètre que l'an passé.